



## Bureau

**Jeudi 12 octobre 2023**

### Relevé de décisions

*Participants : Jean-Pierre Arnal, Guy Jourden (CGT), Jean-Pierre Caroff, Jean-Claude Lebreton (UNSA), Jean-Claude Roudaut (AMADEUS Aide et soins), Guillaume Hardy (Groupe ARKÉA), Patrick Huon (FDSEA), Jean-Michel Le Bihan, Laurent Troadec (AGSEL)*

*Maryse Larpent, Mickaèle Le Bars, Yannick Lucéa*

#### **1 – Volet maritime du SCoT : retour de la réunion FEAMPA par François Arbellot**

La commission Mer et Littoral du Pays de Brest s'est réunie le 29 septembre dernier pour échanger sur les principales orientations du volet mer du SCoT du Pays de Brest. Michel Paillard, membre titulaire de la commission ainsi que Guy Jourden, suppléant, étaient tous 2 indisponibles, François Arbellot y a participé, son compte-rendu est en annexe. Le conseil ne pouvait être représenté que par une personne.

Les membres du bureau, et particulièrement les animateurs de la commission aménagement et développement durable, regrettent que le conseil ne soit pas associé à l'élaboration de cette révision du SCoT. Le conseil avait largement contribué à son élaboration et l'une de ses préconisations prônait l'élaboration d'un volet littoral. Ils s'interrogent sur l'absence de représentant(s) de la métropole et/ou du port de Brest, ce dernier ne semblant pas être intégré dans les enjeux du volet littoral, notamment du point de vue économique et du niveau des infrastructures à développer (Fret, RTET, EMR...) ; de la prise en compte de l'île d'Ouessant qui n'est pas concernée par le SCoT du Pays de Brest...

- Un courrier sera adressé au Président du Pôle métropolitain afin que le conseil de développement soit associé à l'élaboration de la révision du SCoT, et notamment du volet mer.

#### **2 – TerraRade : 1<sup>er</sup> volet du programme d'action : présenté par Laurent Troadec**

Laurent Troadec participe au comité de pilotage du projet TerraRade, Contrat territorial de la rade de Brest et de ses bassins versants Aulne et Elorn.

Il souligne que la technique d'animation du projet est intéressante, reste la concrétisation des actions qui semble plus difficile.

Il présente [le premier volet du programme d'action](#), il comporte 25 actions qui se déclinent de la manière suivante

- 9 Actions phares
- 5 Actions structurantes pour l'animation du Contrat et de la communauté TerraRade
- 11 Actions de préfiguration du programme 2025-2030

Cela représente au total une dizaine de porteurs qui seront épaulés par plus de 30 partenaires pour la mise en œuvre des actions.

Il note la discordance entre les priorités annoncées lors du lancement de ce contrat il y a un an et les premières actions mises en place. En effet, le Président du contrat de rade et le Président du conseil scientifique annonçaient comme second enjeu : adapter les activités en rade pour qu'elles n'abîment pas l'écosystème. Notamment la pêche



de coquillages à la drague qui racle les fonds marins, ou les pollutions déversées par la réparation navale. (Article Ouest-France 19/10/2022).

### **3 - Groupe de travail mobilités : résumé de la rencontre avec Victor Antonio, responsable du service mobilités de Brest métropole**

Le 2 octobre dernier le groupe de travail s'est réuni afin de :

- comprendre comment s'articulent et se complètent les politiques publiques en matière de mobilité dans le Pays de Brest entre la Métropole, la Région Bretagne et les Communautés du Pays de Brest ayant cette compétence.
- être informé des réflexions menées par la Métropole visant à réduire le trafic automobile en lien avec les autres autorités organisatrices de la mobilité notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail et dans celui de l'éventuelle instauration d'une ZFE (zone à faible émission) dans le territoire métropolitain.

Un compte-rendu sera communiqué.

### **4 - Demande de l'association SKED d'intégrer le conseil de développement**

SKED s'est portée candidate au conseil de développement et a demandé d'intégrer le bureau (courrier du 6/09/23).

Les représentants proposés :

- Dominique Rozec, coprésidente
- François Keraval, membre du bureau

➤ Accord du Bureau

### **5 - Organisation d'une réunion sur le logement locatif social le 12 décembre à 16h00 : état des lieux et perspectives**

Dans la continuité de la conférence du 27 novembre 2022 « rénover et construire pour le Pays de Brest » animée par Michel Moullart, une conférence sur la problématique du logement locatif social sera organisée le 12 décembre prochain – 16h00 – Arkéa Le Relecq-Kerhuon. L'ordre du jour est en cours de finalisation :

- 1- Présentation par l'ADEUPa de la situation du logement social dans le Pays de Brest,
- 2- Interventions d'experts nationaux (Caisse des dépôts, Organismes HLM, promoteurs....) et locaux (Bmh) sur les difficultés qui existent en matière de logement social pour répondre à la demande.

### **6 - Informations diverses**

Yves Jullien a informé qu'il ne pourrait plus participer au Bureau.

Le Club des Entreprises Légendes Iroise Abers (Celia) sera désormais représenté par Rémi Mordelles, Président du Club.

Les Rendez-Vous du SCoT : « Crise du logement : quels moyens d'action en local ? » mercredi 25 octobre au cinéma Even à Lesneven - 9h00 -14h00



Annexe : note de François Arbellot

**Notes prises pendant la Commission mer et littoral "spéciale"  
sur les principales orientations du volet mer du SCoT du Pays de Brest :  
Le 29 septembre 2023 de 9h à 12h - Accueil café dès 8h30  
Lieu : Brest métropole - Coat Ar Gueven - Salle B10**

**Présents** (pas tous identifiés): 30 personnes

- Pays de Brest
- ADEUPA
- CCI
- UBO
- Parc Marin
- PNRA
- Algues
- Conchyliculture
- Nautisme En Bretagne
- Eau et Rivières de Bretagne
- Conseil Régional (Dir Mer et une élue)
- DDTM
- Conseil de développement
- ....

**Ordre du jour :**

- **Plénière introductive par l'ADEUPa** (en charge de la révision du SCoT du Pays de Brest pour le compte du Pôle métropolitain) :

=> Qu'est-ce que le volet mer du SCoT ?

=> Point d'étapes de cette révision

=> Nouveaux sujets à traiter dans le cadre de la révision du SCoT et de son volet mer

- **2 sessions d'ateliers sur les thèmes suivants :**

=> La localisation des activités maritimes et le partage des usages à terre et en mer

=> Les enjeux environnementaux sur le littoral et la façade en mer

- **Objectifs des ateliers :**

=> Identifier les secteurs à inscrire dans le volet Mer du SCoT - sachant que les futures orientations rédigées seront valables pour l'ensemble du secteur

=> Définir les activités maritimes structurantes par secteur

=> Identifier et hiérarchiser les enjeux environnementaux sur le littoral et en mer.

**Documents consultés en amont**

- Avis PADD 2010
- Investir en Finistère 2016 – stratégie nationale pour mer et littoral
- TerraRade



- Contribution commission maritime CDt Arbellot-Bouvet-Ollivier 2017

## **9h15 – Réunion plénière**

### **Intro ADEUPA**

#### **1-SCOT**

- Urbanisme
- Intégrateur
- Projet local
- Planification 20 ans

Le SCOT PdB a été approuvé en 2018 et modifié en 2019 (loi climat et résilience). 103 communes, 7 EPCI, 420 000 habitants

- Modernisation SCOT 2020 : Le volet mer est devenu obligatoire pour les SCOT littoraux
- Lien avec SRADDET

Historique

- Schéma mise en valeur mer SMVM 1983 (peu de suites)
- Loi Littoral 1986
- SCOT en 2000
- 2005 : volets SMVM des SCOT
- Modernisation SCOT 2020

Objectifs SCOT

- Définir espaces cohérents
- Définir espaces avec enjeux environnementaux importants
- Préciser besoins en termes d'activités et aménagements maritimes

Quelques différences du SCOT modernisé avec les premiers SCOT :

Il doit intégrer les dispositions des documents supérieurs

#### **2- Economie maritime Pays de Brest**

Pays de Brest : 30 000 emplois mer (20% de l'emploi du Pays), 1<sup>er</sup> bassin économique pour l'emploi maritime

- Construction-réparation
- Sciences
- Algues, produits mer
- Nautisme
- ...

Une question sur l'emploi saisonnier qui paraît peu connu.

Le Pays représente 70% des emplois maritimes du 29

- dont 77% sur Brest
- 22% Construction Réparation navale
- 14 200 emplois hors défense sur un total de 30 000

Hausse de 6% sur 3 ans

#### **Défis**

- Pêche (inflation, carburant, RH,...)
- Environnement (qualité eau, élévation niveau mer)
- Demande que soit ajoutés transport maritime, EMR, portuaire,...



## **10h15 : Ateliers**

- 2 sessions d'ateliers sur les thèmes suivants :

=> 1 - La localisation des activités maritimes et le partage des usages à terre et en mer

=> 2- Les enjeux environnementaux sur le littoral et la façade en mer

### **Atelier 1 - La localisation des activités maritimes et le partage des usages à terre et en mer**

Secteurs identifiés avec leurs activités . Ont été retenus, du sud au nord :

- Baie de DZ
- Pointe presqu'île de Crozon (du Cap de la chèvre au goulet)
- Rade de Brest et affluents
- Iroise (de Plouzané à Portsall en incluant archipel de Molène et Ouessant)
- Abers (de St Pabu à Plouguerneau)
- Côte des légendes (de Curnic-Plouguerneau à Brignogan)

Les activités : pêche, conchyliculture, aquaculture, algues, Marine Nationale,

#### Les enjeux par secteur

Il revient en général :

- Problématique qualité de l'eau chimique (nitrates,...), bactériologique (Escherichia Coli,...)
- Accès à la mer pour les activités maritimes
- Dispositifs de carénage peu efficaces

J'ai insisté sur l'économie maritime et sur le port de Brest, assez peu évoqué dans ce qui a été présenté

- Prendre en compte dans ce volet maritime du SCOT le port de commerce de Brest, comme support de transport maritime, dont on rappelle qu'il ne représente que 1% du trafic national, malgré sa situation géographique exceptionnelle : quel avenir ? petit hub pour l'ouest français et européen ? point d'appui pour le développement du cabotage sur ce secteur ouest-européen, dans un contexte de nécessaire réduction du tout camion, très présent en Bretagne ouest ? port exemplaire sur le plan environnemental ? soutien pour l'industrialisation? désenclavement par le rail ?....
- Quel avenir pour le polder EMR ? l'infrastructure existe, et même si l'activité EMR ne paraît pas au rendez-vous (après le départ de Navantia-St Brieu), comment valoriser cet équipement au mieux ?

J'ai aussi évoqué divers dossiers qui ne doivent pas être oubliés

- Vigilance sur l'état des ouvrages portuaires (Brest mis à part), relevant pour l'essentiel de ports communaux et manquant souvent d'entretien. Près de 40 ports dans le Pays de Brest
- Avoir une vision globale sur le sentier côtier (GR34) car c'est une interface majeure entre la mer et les populations résidentes et touristiques (continuité parfois interrompue, portions peu praticables, ...)
- ...

Des intervenants ont rappelé la nécessité d'une réflexion sur le Transrade Brest-Crozon.

### **Atelier 2 - Les enjeux environnementaux sur le littoral et la façade en mer**

- quels espaces
- états de ces milieux / environnement
- enjeux transversaux entre activités, usages, préservation
- périmètres pour protection, inventaire, gestion
- impacts sur aménagement



2 cartes sont présentées : périmètres et espaces : elles sont complétées (par exemple, pour les périmètres, seuls apparaissent les zones Natura 2000, absence du PNMI,...)

Le Conseil de développement et l'UBO ont d'emblée demandé qu'on prenne en compte Brest et Rade comme un espace cohérent (TerraRade)

Le PNMI et l'UBO ont plaidé pour bien identifier le secteur d'Ouessant-Molène caractérisé par le déplacement de masses d'eau

A ce sujet, le milieu maritime est double : les fonds marins et les masses d'eau mouvante qui passent au-dessus. La pointe nord-ouest du Pays est le théâtre de déplacements exceptionnels d'eaux froides : ce qui permet la présence d'un monde vivant bien particulier : grandes algues, laminaires, poissons tels que le lieu jaune ?...)

Il faut désormais admettre que l'espace maritime (masse d'eau) évolue très vite (probable disparition des grandes algues et de ce qui y vit). Ne pas avoir une vision statique.

Dans 20 ans peu de changement géomorphologique, mais très probable évolution du vivant

#### Débat :

Les scientifiques demandent à l'ADEUPA de rechercher des données auprès d'autres sources (pas seulement Sextant)

Une élue du CRB (Gladys Grelaud ?) : il ne faut pas que la quantité de données fasse disparaître les enjeux. Il est répondu que, sans ces données, souvent complexes, on ne peut répondre aux questions simples.

Il faudra faire se rencontrer ceux qui travaillent sur la partie terre du SCOT et ceux qui travaillent sur la partie Mer (80% des problèmes de l'océan ont une origine terrestre, à l'échelle de la planète)

L'état du milieu naturel a un impact très important sur l'économie (nautisme, tourisme, pêche, aquaculture,...)

Pour Le Niviot (PNMI), le Pays de Brest n'est pas fait pour les EMR. Désaccord avec YM Paulet (UBO) qui défend l'éolien flottant.

## Conclusion :

Volonté d'élaborer un volet maritime du SCOT

Participation active des présentes et présents

Intéressants échanges entre acteurs maritimes du territoire sur leurs activités et problématiques respectives.

Nombreux apports

Pas ou peu de représentants du monde de l'entreprise (employeurs et salariés), de l'industrie portuaire, des EMR, des ports de plaisance, ....

La concertation devrait se prolonger

Il faudra lire le compte-rendu officiel.